

Demande de subvention au Fonds communal pour le Développement Durable

Véhicule 100% électrique

Nous vous prions de ne pas entreprendre d'acquisition avant que notre accord ne vous soit parvenu.

Conditions pour l'octroi de la subvention	
Le véhicule est neuf et de série <input type="checkbox"/>	Son prix d'achat ne dépasse pas CHF 50'000.- <input type="checkbox"/>
Vous n'avez pas touché de subvention pour un véhicule électrique au cours de ces sept dernières années <input type="checkbox"/>	

Description du véhicule	
Marque	
Modèle	
Montant CHF	

Coordonnées personnelles		
Nom		
Prénom		
Adresse		
NPA, Localité	1020	Renens
Téléphone		
Email		

Vendeur	
Entreprise / Nom	
NPA, Localité	
Téléphone	
Email	

Date de la demande	Signature

Par sa signature, le/la bénéficiaire accepte le règlement communal et les Directives municipales régissant le Fonds pour le Développement Durable, en ligne sur renens.ch/subventions, et s'engage à fournir tous les documents nécessaires.

Documents à fournir
Avant l'accord pour l'octroi de la subvention <input type="checkbox"/> L'offre du véhicule
Après l'accord pour l'octroi de la subvention <input type="checkbox"/> La facture, indiquant le montant de l'achat ainsi que votre nom <input type="checkbox"/> Une preuve de paiement (p.ex. facture payée, ticket de caisse, extrait de compte bancaire) <input type="checkbox"/> Une copie de votre carte bancaire (nom et IBAN visibles)

Signer et envoyer à Centre Technique Communal, Rue du Lac 14, 1020 Renens ou ctc@renens.ch

Montant de la subvention	<i>Ne pas remplir</i>
--------------------------	-----------------------